

A l'Université de Nantes

- [Formation doctorale](#) : les écoles doctorales, les formations, les thèses soutenues...
- [Documents de la Division de la Recherche et des Etudes Doctorales](#), notamment sur les contrats et les procédures (inscription, dépôt...)

Textes réglementaires et contractuels

Pour l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale, voir [la page des écoles doctorales de l'Université de Nantes](#).

 ou renvoyer vers la page de l'abes pour les docteurs, avec les divers textes réglementaires : <http://www.abes.fr/abes/page,426,guide-du-doctorant.html> ?????

Autres ressources utiles :

- [Arrêté du 7 août 2006](#) relatif aux **modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conservation** des thèses ou des travaux présentés en soutenance en vue du doctorat :
- Guide des Ministères de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour la rédaction et la présentation des thèses à l'usage des doctorants (2007)

 ici, choix : mettre le lien vers le fichier rtf du site du ministère <http://www.sup.adc.education.fr/bib/Acti/These/guidoc.rtf> ou charger sur le wiki le pdf qui en est issu et se trouve sur nantilus

- Ressources sur les droits d'auteur :
 - utilisation des œuvres protégées à des fins d'enseignement et de recherche ([Boen n°5 du 1 février 2007](#))
 - [code de la propriété intellectuelle](#)
 - Guide de la recherche d'ayants droit [Bibliothèque Nationale de France]

 possible de charger le document actuellement sur nantilus, mais pourquoi n'est-il plus en ligne sur le site de la BnF ? ai-je mal cherché ?

A la BU

Formations

Voir la [liste des formations de la BU](#) sur le Catalogue des formations du collège doctoral Nantes Atlantique et des écoles doctorales.

Dépôt de la thèse sous forme électronique :

Deux documents sont à compléter et signer lors du dépôt de la thèse :

- Attestation de conformité de la version électronique de la thèse avec la version imprimée

déposée

- Contrat de diffusion électronique de la thèse

Modalités de signalement de la thèse

La Bibliothèque Universitaire signale la thèse dans le catalogue du Sudoc [Système Universitaire de DOCumentation], qui constitue la bibliographie nationale des thèses. Ce signalement est obligatoire.

Sauf mention de confidentialité, la thèse imprimée est consultable dans l'établissement de soutenance et par le Prêt Entre Bibliothèques.

Personnes ressources au Service Commun de Documentation

- Section Droit-Economie : stephane.haugommard@univ-nantes.fr
- Section Lettres : catherine.fevrier@univ-nantes.fr
- Section Santé : jean.cadiot@univ-nantes.fr
- Section Sciences : nathalie.dremeau@univ-nantes.fr
- Section Technologie : regine.augereau@univ-nantes.fr

From:

<https://wiki.univ-nantes.fr/> - Wiki



Permanent link:

https://wiki.univ-nantes.fr/doku.php?id=ecrire_une_these&rev=1280228802

Last update: **2010/07/27 13:06**